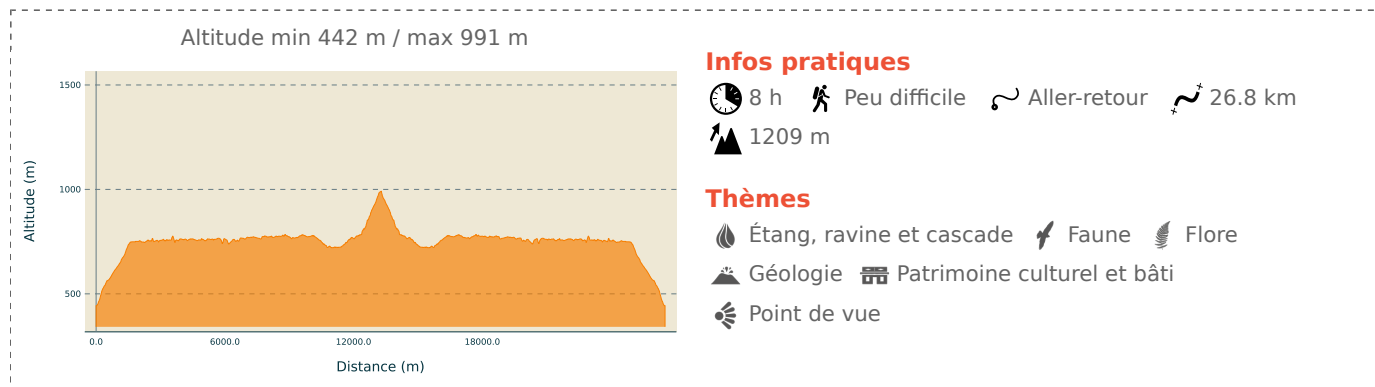


La canalisation des Orangers de Sans Souci à l'Îlet des Orangers

Le Grand Ouest - Saint-Paul

Un sentier creusé à flanc de rempart qui offre de nombreux points de vue, d'abord sur la Rivière des Galets puis sur le cirque de Mafate.



Accès routier

Depuis la RN1 prendre la sortie Rivière des Galets. À l'intersection, prendre direction Sans Souci, continuer tout droit en traversant Sans Souci jusqu'à arriver à la citerne rouge.

Transports

Depuis la gare de Saint-Paul: prendre la ligne 74 du réseau Kar'ouest, direction "Sans Souci", arrêt "Citerne rouge". De là, se fait le départ de la Canalisation des Orangers. Infos et horaires: <http://karouest.re/>.

Itinéraire

Départ / Arrivée : La citerne rouge, Sans Souci, Saint-Paul

Balisage :  GR® R1  GR® R2

La randonnée débute à Sans Souci au niveau de la citerne rouge. Cette citerne ne passe pas inaperçue, à tel point qu'elle a donné son nom à la station de bus. Un panneau indique le départ de la randonnée à gauche de la citerne. Une piste en terre dont les virages sont régulièrement coupés par des raccourcis permet de rejoindre le rempart après une montée d'environ 300 m de dénivelé. Le sentier permet alors de découvrir petit à petit le cirque de Mafate jusqu'à y pénétrer totalement. À flanc de falaise, le sentier est relativement étroit, mais assez large pour être à l'aise, sauf pour les personnes sujettes au vertige. Après 2h30 de marche régulièrement en plein soleil, la traversée d'un tunnel offre une pause ombragée bienvenue. Après 3h00 de marche sur du plat, on arrive à la croisée avec l'Îlet des Lataniers. Rallier l'Îlet des Orangers après une montée d'environ 20 min. Après le tour de l'Îlet, le retour se fait par le même itinéraire, le jour même ou le lendemain après une nuit sur place.

⚠ Recommandations

Partir le plus tôt possible le matin, la luminosité diminuant rapidement en fin de journée.

Le sentier est peu ombragé, prévoir par conséquent une quantité d'eau suffisante et de quoi se protéger du soleil.

Une source aménagée avec un tuyau où il est possible de se recharger en eau fraîche se trouve juste après le barrage, dans la montée vers le tunnel.

Attention à ne pas marcher sur la canalisation lorsqu'elle est mouillée car elle est très glissante.

En saison des pluies, il peut y avoir des chutes de pierres et des cascades sur le sentier.

Eviter de laisser un véhicule à Sans Souci, il risque d'être vandalisé.

Sur votre chemin...

** Les tracés des itinéraires sur Rando tec-tec sont régulièrement mis à jour et peuvent être décalés par rapport au fond de carte IGN.*



Le Bois de senteur blanc (A)



Cascade Flamand (C)



Les hirondelles (E)



L'Îlet des Orangers : 3 îlets en 1 (G)



Ravitaillement (I)



Îlet Cambour (B)



Grand Rein (D)



Captage et Bassin des Orangers (F)



Canyon de la Ravine Grand-Mère (H)

Sur votre chemin...



Le Bois de senteur blanc (Flore)

Le Bois de senteur blanc (*Ruizia cordata*) est un petit arbre endémique de la Réunion. Hétérophylle, les jeunes feuilles sont très découpées tandis que les feuilles adultes sont entières et argentées. Les fleurs, en corymbe, sont roses. Classé en danger critique d'extinction par l'UICN, le Bois de senteur blanc est une espèce protégée. Bien que présente dans certains jardins, l'espèce ne compte que quatre individus répertoriés en milieu naturel.

La destruction de son habitat - la forêt sèche -, son écorçage par les hommes, ou encore les rats ont conduit à sa raréfaction. Compte tenu de la dioécie - mâle et femelle sont des plants différents -, de la rareté en milieu naturel et de l'isolement du Bois de senteur blanc, seuls la protection de son habitat, sa réintroduction et le maintien des collections conservatoires permettent sa sauvegarde.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion

Îlet Cambour (Histoire et culture)

Cet îlet tient son nom de l'existence sur la planèze d'un lieu-dit Cambour. Plusieurs autres lieux à La Réunion se nomment Cambour(g). En effet, en 1957, le Crédit Agricole Mutuel de La Réunion lance la première "opération CAMbourg".

Ces trois lettres font référence au Crédit Agricole Mutuel ainsi qu'à son influent créateur et directeur Jean de Cambiaire (1923-1986). Ce dernier a initié de nombreux projets en faveur des petits agriculteurs tels que la construction des cases TOMI (adaptées aux cyclones) ou la contraction d'un prêt sur 2 ans permettant aux agriculteurs d'investir dans des roues adaptées aux routes en macadam.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion



Cascade Flamand (Étang, ravine et cascade)

Cette cascade a un débit très variable suivant la saison. Elle permet de se rafraîchir en saison chaude mais peut devenir dangereuse en cas de fortes pluies et entraîner des chutes de pierres ou subir des éboulements. Elle aurait été baptisée d'après l'îlet qu'elle irrigue en contrebas. L'îlet Flamand aurait été habité par des Flamands de Belgique.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion

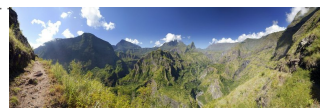
Grand Rein (Point de vue)

Au lieu-dit Grand Rein, la vue jusqu'alors centrée sur la Rivière des Galets, s'ouvre sur un paysage grandiose.

On découvre le Maïdo, le Grand Bénare, Bord Martin, le Piton Calumets, Piton Cabris, Piton Carré, Piton Tortue, l'îlet Orangers, l'îlet Roche Plate, l'îlet des Lataniers, l'îlet de Grand Place, Cayenne.

On entre alors vraiment dans le Mafate caché et mystérieux.

Crédit photo : © Hervé Douris





Les hirondelles (Faune)

En contrebas se trouve le lieu-dit Les Hirondelles et, plus loin sur le sentier, la source du même nom.

À La Réunion, deux oiseaux différents sont appelés "Zirondèl" : l'Hirondelle de Bourbon ([Phedina borbonica borbonica](#)) la Salangane ([Aerodramus francicus](#)).

Les salanganes nichent en colonies dans les cavernes, fissures ou tunnels de lave. Ces oiseaux marins peuvent produire une quantité importante de déjections appelées guano. Le guano était utilisé dans le tan lontan pour amender les cultures. Cette ancienne tradition se retrouve dans la toponymie d'aujourd'hui.

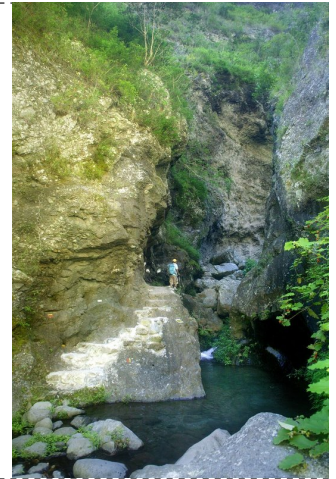
Crédit photo : © Jean-François BEGUE - Parc national de La réunion



Captage et Bassin des Orangers (Étang, ravine et cascade)

Le captage des Orangers permet de capter l'eau dans la Ravine Grand-Mère pour la transporter, via une canalisation, de Sans Souci à Bois de Nèfles, alimentant ainsi en eau 30% des hauts de Saint-Paul. Construit à partir de 1965, plus de 10 ans de travaux ont été nécessaires. Nombreux sont ceux qui s'offrent une petite baignade dans le Bassin des Orangers. Attention cependant, ces bassins sont interdits à la baignade! En effet, l'eau y est captée en aval pour la consommation des habitants de l'Îlet Lataniers.

Crédit photo : © Hervé Douris



L'Îlet des Orangers : 3 îlets en 1 (Géologie)

L'Îlet des Orangers est organisé en trois zones distinctes.

Le "Plateau École" concentre l'école, le dispensaire, l'église, la boutique... C'est le centre du village.

Niché dans la Ravine des Orangers, "Orangers Rempart" accueille une quinzaine d'habitants qui profitent d'une vue époustouflante.

En suivant la Ravine Maïdo, on arrive à "Orangers les Hauts" qui abrite quatre maisons dont celle d'un sculpteur de pierre installé non loin du cimetière.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion



Canyon de la Ravine Grand-Mère (Étang, ravine et cascade)

Mafate est un lieu magique pour combiner randonnée et canyoning.

Ce canyon qui enchaîne les bassins, les rappels le long des parois rocheuses et les toboggans naturels, peut se faire en une journée et se termine sur une cascade de 47 m de hauteur.

Bien se renseigner au préalable sur cet itinéraire car les débits d'eau sont variables et des rochers peuvent se détacher.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion





Ravitaillement (Histoire et culture)

Aucune route ne permet d'entrer dans le cirque isolé de Mafate. Les habitants n'ont pas d'autre choix que de se faire livrer les courses par hélicoptère ou de les transporter à pied. Le lieu-dit Deux Bras est la zone de ravitaillement et d'atterrissage de l'hélicoptère. Cette façon de se ravitailler implique de prévoir un stock de vivres pour 6 mois.

Les Mafatais ne peuvent presque jamais bénéficier de promotions (date limite de consommation éloignée) et doivent privilégier les produits qui se conservent. Il leur faut aussi évaluer les quantités d'eau, de gaz ou encore de couches pour bébé sur 6 mois.

Pour les déchets, il existe des Points d'Apport Volontaire (PAV) permettant de les évacuer par voie aérienne. Chaque année, ce sont 245 tonnes de déchets qui sont évacuées du cirque par hélicoptère.

Crédit photo : © Alexina Louise - Parc national de La Réunion